

immorama – Estimez-vous que l'art, sous toutes ses formes, est assez présent dans l'espace public genevois, notamment en comparaison avec d'autres villes suisses ou étrangères?

Sami Kanaan – L'art est très présent dans nos espaces publics, à tel point que Genevois et visiteurs s'y habituent et ne le remarquent pas assez! Une de nos missions est de valoriser ces œuvres et l'une de nos initiatives en ce sens, les sentiers culturels – parcours de découverte, en français et en anglais – rencontre un vrai succès, dans le quartier des Nations, en Vieille Ville ou aux Tranchées notamment. L'art est très présent, disais-je, mais on n'en fait jamais assez! Les manifestations artistiques, éphémères ou durables, permettent au public d'exercer un autre regard sur son cadre de vie. Nous attachons aussi beaucoup d'importance à la concertation et à l'accompagnement. Pour le «Frankenstein» de Plainpalais, par exemple, l'accueil a été facilité par l'explication. Beaucoup ignoraient que Mary Shelley avait écrit son chef-d'œuvre à Genève. Autre cas, les néons sur les toits autour de la Plaine, qui dialoguent de façon originale, depuis dix ans, avec leurs homologues publicitaires.

– Les moyens affectés à l'art dans l'espace public vous paraissent-ils suffisants?

– Oui. Le système de prélèvement de 2% sur les crédits d'investissement est parfois remis en question, mais c'est un dispositif qui a fait ses preuves. En outre, nous sommes partisans des partenariats public-privé pour financer certaines initiatives artistiques, mais il ne s'agit pas simplement, pour les privés, de donner de l'argent. Les conventions que nous signons avec eux sont de vrais partenariats; ces personnes ou ces entreprises sont motivées, apportent leur vision sur une œuvre, une intervention, le lieu où l'installer, etc.

– Pourrait-on imaginer, comme cela se fait sous d'autres cieux, des déductions d'impôt ou de taxe professionnelle, d'autres encouragements pour les mécènes mettant à disposition et/ou finançant des sculptures, installations ou autres œuvres d'art dans l'espace public?

– Même si elle est perçue par la Municipalité, la taxe professionnelle est de compétence cantonale. Par ailleurs, nous ne sommes pas aux Etats-Unis, où les collectivités se reposent presque entièrement sur les privés pour financer les projets artistiques. La situation actuelle permet déjà d'encourager les collectionneurs, mais certaines mesures pourraient être envisagées, pour autant, bien entendu, que transparence et primauté de l'intérêt public demeurent. ■



Sami Kanaan

*Conseiller administratif de la Ville de Genève, Département de la culture et du sport
Par Thierry Oppikofer*

« Ces personnes ou ces entreprises sont motivées, apportent leur vision sur une œuvre, une intervention, le lieu où l'installer. »

